



HAL
open science

Les pourparlers des directrices et directeurs de thèse en contexte Cifre : Entretien avec Nadia Arab, Catherine Maumi et Guy Tapie

Laurent Devisme, Nadia Arab, Catherine Maumi, Guy Tapie

► To cite this version:

Laurent Devisme, Nadia Arab, Catherine Maumi, Guy Tapie. Les pourparlers des directrices et directeurs de thèse en contexte Cifre : Entretien avec Nadia Arab, Catherine Maumi et Guy Tapie. Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, 2023, <10.4000/craup.13033>. <hal-04593679>

HAL Id: hal-04593679

<https://hal.science/hal-04593679v1>

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No
Derivative Works - International License

Les pourparlers des directrices et directeurs de thèse en contexte Cifre

Entretien avec Nadia Arab, Catherine Maumi et Guy Tapie

Laurent Devisme



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/craup/13033>

DOI : [10.4000/craup.13033](https://doi.org/10.4000/craup.13033)

ISSN : 2606-7498

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Laurent Devisme, « Les pourparlers des directrices et directeurs de thèse en contexte Cifre », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], Matériaux de la recherche, mis en ligne le 15 juillet 2023, consulté le 23 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/craup/13033> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/craup.13033>

Ce document a été généré automatiquement le 23 juillet 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Les pourparlers des directrices et directeurs de thèse en contexte Cifre

Entretien avec Nadia Arab, Catherine Maumi et Guy Tapie

Laurent Devisme

Cet entretien est le troisième et dernier d'une série menée par Laurent Devisme pour *Les Cahiers* depuis 2019 : « Les Aventures insoupçonnées de la thèse en alternance. Entretien avec Claude Maillère et Matthieu Nédonchelle, référents Cifre de thèses en cours », suivi de « La Condition grisante de la Cifre. Entretien avec Estelle Gourvenec et Mathilde Padilla, doctorantes Cifre ».

Dans ce dernier volet de la trilogie des entretiens autour du doctorat en alternance, nous abordons la question cette fois du point de vue des directeurs de thèse et de leur travail d'accompagnement et de direction dans un cadre hybride, entre laboratoire et mondes professionnels. Nadia Arab est professeure des universités à l'université Paris-Est Créteil, École d'urbanisme de Paris. Catherine Maumi est professeure à l'Ensa Paris-la Villette. Guy Tapie est professeur à l'Ensa Bordeaux. Laurent Devisme, qui mène l'entretien, est professeur à l'Ensa Nantes. L'entretien collectif se déroule à Bordeaux au début de l'hiver 2021, après une soutenance de thèse ayant fait converger ces collègues...

LAURENT DEVISME : Après les commanditaires de recherche¹ – salariés de structures privées et publiques – puis les doctorants², je vous propose de boucler le tour de mes entretiens avec les parties prenantes des thèses en Cifre en nous concentrant sur le travail des directeurs de thèse. Nous avons tous l'expérience de la thèse en Cifre, mais sûrement avec des pratiques assez variées ; au demeurant, sûrement de superbes réussites et des échecs cuisants ! Quel genre de recherche doctorale accompagnons-nous en Cifre ? Il peut y avoir de la recherche appliquée, de la schizophrénie, du *double bind*... Je souhaite que nous puissions en discuter entre directeurs de thèse ayant une telle expérience. Catherine, commençons par ton expérience spécifique de la Cifre.

Un partenariat de long terme

Catherine Maumi : Mon expérience des Cifre est assez spécifique dans le sens où c'est un partenariat qui dure depuis plus de 12 ans avec le même CAUE ; je vais y inscrire ma quatrième doctorante. C'est un partenariat précieux et de confiance. Ce CAUE cherche des compétences en histoire de l'architecture, le financement de thèses qui permettent de faire de la recherche fondamentale, je continue à l'accompagner même depuis l'Ensa la Villette. On classe souvent les Cifre en R & D. Je suis seule à dire non ; pour moi, avec une Cifre, il s'agit vraiment de recherche fondamentale. En Haute-Savoie, le directeur actuel du CAUE mène une politique de valorisation du patrimoine construit, avec tout un travail de labellisation du XX^e siècle. Pour lui, la recherche produite au sein du CAUE par le doctorant en poste enrichit leur réflexion. Ils attendent donc vraiment quelqu'un qui, par son travail de recherche, permette à toute l'équipe d'acquérir des compétences nouvelles, un savoir nouveau sur un patrimoine donné.

Quand il est en Cifre, outre le travail de thèse, on demande au doctorant de concevoir scientifiquement une exposition sur son corpus. Cette exposition itinérante sera de la valorisation grand public. Par ailleurs, il y a un travail de publication, un ouvrage dans une collection intitulée « Portrait ». Il s'agit de portraits d'architectes (Henry Jacques Le Même, Jacques Labro). Pour le dernier, ma doctorante travaille sur Jean-Louis Chanéac et Pascal Haüsermann. Un autre va paraître sur Paul-Jacques Grillo.

Je considère que c'est une situation absolument privilégiée pour les doctorants. En effet, au sein de la structure, ils font partie du pôle valorisation et communication et leur rôle est vraiment d'apporter de la connaissance. Toute la culture du CAUE est construite autour de cela ; ils font de la valorisation dans les écoles, dans les lycées : ils construisent un programme de valorisation. L'exposition sert à cela, car le doctorant fait visiter l'exposition. Il prépare un petit journal de l'exposition pour les enfants ; il fait un travail de médiation.

Quand le doctorant a fini sa Cifre, il a donc déjà une exposition et une publication dans son CV. Le problème est qu'il n'a pas soutenu sa thèse dans les trois ans car le temps de la rédaction arrive après cela ! La première thèse financée par le CAUE portait sur l'architecte Maurice Novarina. La deuxième thèse, que j'ai dirigée, portait sur Henry Jacques Le Même. Disons que le support était le fonds d'archives Henry Jacques Le Même versé aux archives de Savoie. La doctorante a ensuite problématisé et travaillé sur la typologie du chalet du skieur à Megève.

C'est le directeur du CAUE qui apporte un sujet. Le sujet de la thèse que je vais inscrire prochainement porte sur Maurice Braillard, architecte genevois. Tout le fonds est à la fondation Braillard avec laquelle un accord est déjà en place. Nous construisons ensuite un projet de thèse en accord avec le directeur du CAUE. Il s'agit alors de trouver le doctorant ou la doctorante. Ce n'est pas le plus simple, car il faut quelqu'un de fiable. Je tiens à ce partenaire et je ne veux donc pas n'importe quel doctorant : il faut quelqu'un de solide que l'on peut tester. J'inscris rarement au hasard.

LAURENT DEVISME : L'ANRT a-t-elle suivi à chaque fois ? En effet, il pourrait y avoir des dossiers qui ont du sens et qui ne sont toutefois pas retenus...

Catherine Maumi : Nous avons eu une seule fois un rapport défavorable, nous l'avons retravaillé et c'est passé.

LAURENT DEVISME : Il s'agit donc d'une histoire singulière, d'un partenariat de long terme avec un accord de fond sur l'enjeu d'une connaissance historique qui manque et qui est à établir. Il n'y a donc pas d'ambiguïté sur les livrables.

De la clarté des livrables

Catherine Maumi : Nous connaissons les livrables. Il y a d'abord l'exposition ; quand on commence la thèse, un calendrier indique la conception de l'exposition pendant cette période de trois ans. Nous leur devons cela. Il ne s'agit pas d'une thèse à écrire : c'est un petit texte avec un travail iconographique. Ces ouvrages sont de bonne qualité, tout comme le sont les expositions itinérantes.

Le doctorant travaille sur ces livrables et ne fait aucun autre travail pour le CAUE. Il n'y a pas ce travail de conseil auprès des collectivités, par exemple. Son travail est d'apporter la connaissance pour concevoir l'exposition d'un point de vue scientifique. Il travaille ensuite avec les membres de l'équipe ; on fait appel à des scénographes ; le doctorant est donc présent pour la conception de l'exposition. Ce n'est pas lui qui lance les appels d'offres mais il y contribue. Il apporte le contenu scientifique en rédigeant les panneaux. Il a un bureau au CAUE, où l'équipe est absolument adorable. Honnêtement, quand j'ai vu comment cela se passait pour d'autres thèses Cifre, il est difficile de faire mieux.

LAURENT DEVISME : Quelle est ton expérience, Nadia ?

Nadia Arab : J'en ai eu quatre, qui sont différentes, avec la pire et la meilleure des expériences. Je commencerai par la pire.

Il s'agissait de quelqu'un qui bossait déjà dans une agence d'archi-urba et qui a voulu faire une thèse. Il est venu me voir parce que j'avais déjà une petite expérience et j'avais une idée sur la façon de monter le projet Cifre. Il n'a pas souhaité rentrer dans ce jeu-là en considérant qu'il connaissait bien le patron de l'agence et qu'il n'était pas nécessaire de prendre les précautions que je souhaitais. J'ai tout de même échangé avec la personne qui allait être sa référente à l'intérieur de l'agence. Il se trouve qu'elle est partie assez vite. Parallèlement, il y a eu une surcharge de travail dans l'agence avec des départs. Comme il y travaillait déjà, il a été hypersollicité pour la réponse à des appels d'offres, pour le boulot de l'agence...

Cela s'est finalement terminé avec des avocats, un arrêt de travail de presque un an car il allait très mal, les juristes de l'université,... J'ai eu la médecine du travail trois fois au téléphone. C'était une expérience terrible, surtout pour lui, et pour moi aussi. Je ne laisserai plus jamais un étudiant doctorant croire qu'il peut négocier.

Par ailleurs, le fait d'avoir travaillé avant, et à plus forte raison en agence, crée un précédent dans la relation, très difficile à couper, autant de la part du doctorant, du patron que des collègues. En effet, le fait d'avoir quelqu'un qui, subitement, vous dit : « Ah non ! Je ne réponds pas ! Votre charrette, c'est votre problème et pas le mien ! Moi, je lis ! » est extrêmement difficile à vivre. C'est donc une situation qu'il faudrait éviter car elle n'est pas du tout favorable à la création des conditions de réalisation d'un travail.

Parallèlement, j'ai une étudiante qui a maintenant soutenu sa thèse chez un des plus grands bailleurs sociaux franciliens et même français. Elle y avait fait son stage auparavant ; elle a réussi à faire comprendre qu'elle voulait faire une thèse sur la gestion urbaine par les bailleurs sociaux, sujet assez original. C'est une façon d'aborder les bailleurs sociaux qui intéressait le bailleur social et qui est très peu

explorée.

Elle a été trois ans en Cifre ; ils l'ont ensuite gardée une année en CDD et ils lui ont fichu la paix. Catherine, tu disais que tu passais beaucoup de temps préalablement au lancement du contrat : je pense que c'est très important et la seule fois où je ne l'ai pas fait, c'était pour le cas que je viens de mentionner. Il s'agit d'avoir ces discussions pour bien faire comprendre quelque chose d'essentiel à l'employeur, c'est-à-dire que la Cifre vise à faire une thèse et rien d'autre. La mission, c'est la thèse, et pas autre chose. Si on n'arrive pas à s'entendre là-dessus, il faut arrêter tout de suite.

Concernant cette étudiante, la négociation a peu porté sur des livrables. Évidemment, on comprend que l'employeur ne va pas attendre trois ans, au minimum, pour disposer de la thèse. La négociation a donc consisté pour l'étudiante à s'associer à la direction et de participer aux réunions. Pour elle, c'était du bonus, car en participant aux réunions, elle avait son observation. Elle faisait des comptes rendus de réunion ; elle pouvait donner un petit coup de main de-ci de-là et cela produisait un matériau fondamental pour son corpus.

Je précise qu'à chaque fois, ce sont des étudiants qui arrivent avec un partenariat possible. Ce n'est jamais moi qui vais chercher ce partenariat.

LAURENT DEVISME : C'est l'inverse de ce que décrivait Catherine.

Nadia Arab : Un étudiant est arrivé avec un partenariat possible avec l'Institut Paris Région (IPR). Il travaille sur l'expérimentation en matière énergétique en urbanisme. Nous avons bien discuté au préalable ; ils ont bien compris que la mission était la recherche et rien d'autre. Nous avons négocié un livrable par an qui donnerait lieu à un chapitre de la thèse : premièrement, un inventaire des projets qui se réclament d'expérimentations ; deuxièmement, la rédaction d'un petit article pour les *Cahiers de l'IPR*, ce qui est bon pour le doctorant car ce n'est pas un travail supplémentaire, mais un début de formalisation de son travail ; troisièmement, en troisième année, participer à l'organisation et aux « petits déjeuners décideurs-chercheurs » de l'IPR, en tant que chercheur.

Cela ressemble à ce que Catherine décrivait. C'est pour moi une situation parfaite car il y a un grand respect du fait que le doctorant est en phase de recherche. Le doctorant comprend qu'il doit apporter quelque chose chemin faisant, mais ce qu'il apporte est complètement mobilisable pour sa recherche.

Par ailleurs, nous avons mis en place des comités de pilotage réguliers. Il faut faire très attention à ce qui est négocié dans ces comités. Par exemple, le plan de la thèse est seulement un problème académique qui ne doit pas y être discuté. En revanche, il est très important de discuter en comité de pilotage du choix des études de cas, de l'orientation des axes de travail. Par ailleurs, l'analyse produite engage le doctorant. Qu'ils soient d'accord ou pas avec l'analyse produite, cela me suffit.

Nous avons ces moments réguliers de discussions une à deux fois par an. En l'occurrence, nous n'allons pas nous revoir pendant plus d'un an. Une fois qu'il aura fait ses trois monographies, il s'agira peut-être de discuter avec eux des axes transversaux proposés par le doctorant à partir des monographies.

La quatrième expérience est la plus récente : il s'agit d'une agence de conception lumière. Je dirais que le problème est à l'inverse du premier cas de figure. Le patron de l'agence est super, très ouvert et attentif ; il ne surcharge pas la doctorante, mais elle considère qu'elle est plus assistante-éclairagiste cherchant des missions. Elle a eu beaucoup de mal à sortir de cette position pour entrer dans une position de chercheuse. Ce n'est pas un problème de responsabilité du patron de l'agence, mais

un problème de positionnement de la doctorante elle-même.

Laurent Devisme : Il s'agit donc de quatre histoires assez contrastées, dont tu retiens les principes de structuration du travail au départ et d'identification des axes et des livrables. Et de ton côté Guy ?

Des opportunités thématiques

Guy Tapie : C'est un mix des deux. Je n'ai pas du tout d'expérience en matière de focalisation sur un thème, des résultats, des méthodes et des livrables très précis.

Il s'agit souvent d'opportunités thématiques bien sûr liées aux activités et aux thèmes du laboratoire. Nous avons des étudiants ou des gens que nous employons avec des contrats de recherche en tant que chargés de mission, qui sont déjà dans le circuit, et qui ont envie de faire une thèse.

En l'occurrence, l'un est au conseil départemental de la Gironde. Sa thèse s'inscrit dans la continuité d'un programme de recherche qui s'intitule « Habitat et vieillissement », dont le conseil départemental était un des partenaires. Il était chargé de mission sur ce programme de recherche ; au fil des discussions avec le conseil départemental, il a compris qu'il y avait la possibilité de mettre en place une Cifre et a eu envie de faire sa thèse.

Le concernant, c'est vraiment la continuité des bonnes relations que nous avons avec cette structure, qui n'accueille pas forcément beaucoup de Cifre mais qui laisse une grande marge de manœuvre, parfois trop, aux Cifre. Il n'est pas du tout embêté par les tâches du conseil départemental et ses missions, même s'il conduit certaines actions limitées lors de grandes manifestations.

Pour trois autres cas, c'était un peu pareil. Avec Bordeaux Métropole, l'étudiante, architecte de formation, voulait faire une thèse et recherchait des Cifre ; elle s'est débrouillée elle-même. Dans ces grosses structures, les doctorants ont une grande liberté. Le problème est qu'ils sont parfois trop libres, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas intégrés dans la vie de la collectivité.

Par ailleurs, j'ai le cas d'une architecte qui a travaillé sur l'opération d'intérêt national (OIN) menée par un gros aménageur bordelais, Bordeaux Euratlantique. Il a recruté en Cifre cette architecte qui s'intéresse à la participation des habitants dans des opérations de logements. Cela a été un peu plus difficile car on lui a demandé de faire des tâches assez classiques que les autres n'avaient pas le temps de faire. Toutefois, elle cela lui donnait une sorte de capacité professionnelle, ce qu'elle recherchait également.

Avec elle, cela a été un peu difficile de ménager du temps pour qu'elle se consacre à sa thèse. Il s'agissait de faire comprendre qu'il lui fallait 50 % du temps et non pas un jour de temps en temps, une matinée, etc. Il faut pouvoir travailler en continuité. C'est ce que je défends beaucoup : on doit pouvoir disposer de deux jours contigus dans la semaine, en continuité avec le week-end.

Négocier des temps

LAURENT DEVISME : Il est intéressant de voir comment vous avez réglé cette question du 50/50 en théorie sur les trois ans. Avez-vous des pratiques différenciées consistant à dire :

« la première année, je suis en immersion dans la structure ; la deuxième en 50/50 ; la troisième beaucoup plus dans le laboratoire » ?

Catherine Maumi : Nous en avons discuté il y a peu avec le directeur du CAUE pour la thèse qui va démarrer. Pendant la première année, le doctorant est dans son sujet ; il explore les fonds d'archives ; il peaufine l'état de l'art. Comme je le disais précédemment, le CAUE attend cela pour alimenter sa réflexion.

Concernant la répartition, il passe à 50 % au CAUE et à 50 % au labo ou ailleurs. Les 50 % au CAUE peuvent se traduire par du temps de travail aux archives. Cette première année constitue le matériau pour l'exposition.

Lors de la deuxième année, le doctorant travaille beaucoup plus sur le montage du contenu scientifique de l'exposition. Elle — ce sont toutes des filles — est beaucoup plus impliquée dans ce travail-là. Cela ne veut pas dire qu'elle ne travaille pas sur sa thèse. En effet, le fait de poser un contenu scientifique pour une exposition signifie que l'on travaille différemment sur sa thèse.

Ensuite, cela dépend de la personnalité du doctorant. En effet, il ou elle peut être très sollicité avec tout le travail d'accompagnement de l'exposition (visites, travail auprès des scolaires). En l'occurrence, un des problèmes ne vient pas du tout du CAUE, mais de la doctorante elle-même, qui trouve génial de monter des contenus pour les scolaires, de faire découvrir et visiter son exposition. Mais pendant ce temps-là, elle ne travaille pas sur sa thèse. Or, normalement, en troisième année, une fois que l'exposition est conçue, l'essentiel du temps est consacré à la rédaction de la thèse. C'est quelque chose que je constate souvent : il est moins problématique de faire visiter une exposition, d'aller voir des scolaires que d'être à sa table pour rédiger sa thèse !

LAURENT DEVISME : C'est une tension que l'on voit souvent arriver en troisième année de ces thèses Cifre : « est-ce que je m'isole plus de la structure parce que l'objet est tout de même ma thèse ? » C'est ce que tu as rappelé, Nadia : le seul objet contractuel est la thèse. Pour autant, on peut se dire : « il est possible que je m'insère professionnellement de ce côté-là ; qu'ai-je à gagner à m'abstraire de la structure et engager la rédaction d'un manuscrit qui ne sera lu possiblement que par une dizaine de personnes ? »

Catherine Maumi : Je pense que c'est propre à l'être humain. C'est aussi une façon de ne pas franchir le pas pour se confronter à soi-même en se mettant à écrire. On trouve toutes les occupations possibles et imaginables pour ne pas se mettre devant son ordinateur.

Guy Tapie : Il y a effectivement des personnalités comme cela, qui pratiquent l'évitement.

Catherine Maumi : On peut choisir de faire le ménage, la vaisselle ; on n'a jamais autant cuisiné que quand on écrit sa thèse ! Une doctorante m'a dit cela : « Mon appartement n'a jamais été aussi propre, je n'ai jamais autant fait la vaisselle et la cuisine que quand je devais écrire ma thèse. » On peut aussi avoir des doctorants qui saisissent toutes les occasions offertes par la structure pour ne pas se mettre face à son ordinateur et écrire.

Guy Tapie : Parmi les doctorants que j'ai eus en Cifre, ils ont toujours eu une petite expérience de travail de deux ou trois ans avant de commencer. Ce n'est pas grand-chose, mais cela fait tout de même parfois la différence.

Je fais partie d'un comité de suivi de thèse d'une doctorante à Bordeaux-Montaigne. Nous avons constaté qu'elle ne travaillait même pas une journée par semaine sur sa

thèse. Le travail de négociation avec la structure n'a pas été fait. Toutefois, le fait d'être salarié et de faire sa Cifre est très ambigu.

Nadia Arab : Concernant la distribution du temps, il est clair que j'essaie bien de faire comprendre que 100 % de la mission, du temps de travail est dédié à la thèse. C'est de toute manière indiqué sur le dossier de l'ANRT ! Je ne laisse jamais courir le risque que l'on fasse comme si l'on ne savait pas. Cela vaut autant pour le doctorant que pour l'employeur. Quoi qu'il en soit, il y a des réceptions différentes.

Sur le principe, en tous les cas, dans la distribution du temps de présence, et pas du temps de travail, il est vrai que nous augmentons le temps de présence au labo lors de la dernière année. C'est 50 % sur les trois ans, mais distribués différemment entre la première année (70/30), la deuxième année (50/50) et la troisième année (30/70).

LAURENT DEVISME : Y a-t-il pour vous une échelle qui fonctionne mieux qu'une autre ? À la semaine, au mois, au trimestre ?

Nadia Arab : C'est une question que je ne me suis jamais posée ainsi car cela dépend des thèses, des objets... Il peut être parfois pertinent d'y être six mois d'affilée pour ensuite revenir trois mois au labo. Il peut être nécessaire d'y être trois fois par semaine pour assister aux réunions. Je ne suis pas sûre qu'il y ait une règle. Toutefois, je dois dire que je n'ai pas trop réfléchi à la question.

On a souvent tendance à penser que le problème des Cifre vient des employeurs. Or, je pense que cela vient aussi des doctorants. Il est très important d'en prendre conscience. Je prendrais l'exemple de l'étudiante qui a fini, qui était en stage avant, et qui a ensuite démarré sa thèse dans l'entreprise où elle était en stage long (plus de six mois). Au début, elle a dû affronter le regard de ses collègues qui ne comprenaient pas comment, subitement, elle ne faisait plus la même chose qu'eux.

Nous en avons discuté et elle a fini par négocier sa place de façon très intelligente, pour devenir presque invisible dans l'entreprise tout en rendant service, en assistant aux réunions. C'est quelque chose qu'elle a gagné en le construisant.

Quant au doctorant dans l'agence, il n'a au contraire rien construit. Au début, il n'a pas osé dire non à tout ce qu'on lui a demandé de faire. Il était dans le rythme de l'agence. Plus le temps passait, plus il stressait, plus il voyait qu'il n'avancait pas du tout sur sa thèse. De plus, des départs dans l'agence ont accentué sa charge de travail et cela a été le *clash*. Il n'y a pas eu de transition de travail : du jour au lendemain, il leur a dit : « Stop ! J'arrête ! Maintenant, je fais ma thèse ! ». Évidemment, cela n'a pas été bien reçu en face...

Certains doctorants affrontent l'écriture, d'autres non, qui vont se cacher. En tant que doctorant, comment construire sa position de chercheur dans l'entreprise ? Une autre doctorante est dans une agence de conception : elle se construit en tant qu'assistante-éclairagiste. Il a été très compliqué de l'amener à quitter cette position et elle commence juste à pouvoir le faire alors qu'elle est en troisième année ; elle est donc plutôt à 70 % au labo.

Une indispensable écologie de travail

Catherine Maumi : Concernant le CAUE de la Haute-Savoie, je n'avais jamais réfléchi au fait qu'il était facile pour les doctorants d'être en même temps à Annecy et Grenoble. Dorénavant, mes doctorants sont à Paris et Annecy. J'ai eu un mal fou à trouver des doctorants. Cela a été compliqué parce qu'il faut être à la fois à Paris et à

Annecy alors que c'est impossible d'un point de vue économique...Les loyers sont ce qu'ils sont à Paris et ils ne sont pas donnés à Annecy. Le doctorant ne pourra jamais habiter à la fois à Paris et Annecy : il devra faire un choix, et ce sera Annecy.

LAURENT DEVISME : La question se pose des façons de travailler par rapport à la dissociation des lieux.

Guy Tapie : Je pense qu'une Cifre marche quand il y a une vraie continuité du sujet. Certaines institutions font des appels d'offres pour des Cifre et se rendent compte qu'elles n'ont pas beaucoup de candidats parce que cela ne rencontre pas le sujet potentiel des doctorants. La structure retenue doit correspondre à ce que les doctorants veulent faire. J'ai un exemple d'échec pour une jeune femme très brillante qui a fait sciences politiques. Nous avons mis en place un processus de sélection hypersophistiqué pour la recruter : dix dossiers, quatre entretiens ; cela s'est très bien passé. C'était pour une association de gestionnaires de logements de jeunes. Cela partait sur des chapeaux de roue, mais elle a démissionné au bout d'un an de Cifre après trois ou quatre arrêts maladie successifs. En effet, il y avait la pression de l'association, qui n'avait pas beaucoup d'employés et beaucoup de boulot. Je pense qu'elle-même n'était pas prête à endosser ce statut de salariée ; elle a été incapable de dire non aux demandes de l'association. Cahin-caha, nous avons fait des réunions de régulation avec les directeurs des structures, mais cela a finalement abouti à un échec alors que c'était au départ le cadre idyllique.

Une autre travaillait dans un bureau d'études d'urbanisme privé. Elle était sociologue. Cela marchait très bien mais à la fin, elle a fait un *burnout* parce qu'elle avait le sentiment qu'on ne lui laissait pas assez de temps pour rédiger sa thèse. La structure lui a proposé un emploi qu'elle a refusé parce qu'elle en avait ras-le-bol. Elle a en revanche terminé sa thèse, mais en cinq ans.

Nadia Arab : Concernant le doctorant pour qui cela s'est mal passé, il y a eu un *deal* ; c'était avocat contre avocat. L'employeur avait vraiment abusé au niveau droit du travail et les juristes de l'université et l'avocat du doctorant ont pu négocier assez facilement avec l'avocat de l'employeur pour finir la Cifre. Il a donc bénéficié du financement pendant les trois ans, et a pu ensuite arrêter et accéder à son matériau. C'est la question qu'il faut se poser concernant l'enjeu de la Cifre : quelle est la relation entre la réalisation de la thèse et l'entreprise, pas seulement sur le plan du temps de travail et de présence, mais que se passe-t-il dans l'entreprise du point de vue de la réalisation de la thèse ? Par exemple, concernant celui qui est à l'IPR, il y a une forte attente de l'Institut sur le sujet : il peut facilement accéder à des matériaux, des contacts et des dossiers mais cela ne se passerait pas trop différemment s'il était en dehors de la structure.

A contrario, concernant la doctorante qui était chez le bailleur social et celui qui était dans l'agence d'archi-urba, le matériau est constitué par les pratiques de gestion urbaine pour l'une et d'archi-urba pour l'autre. Cela a été extrêmement puissant de pouvoir accéder à ces pratiques. Le fait d'être en immersion procure vraiment un terrain extraordinaire.

LAURENT DEVISME : Une thèse récente sur la gestion urbaine de proximité que j'ai eu l'occasion de lire a apporté des connaissances que personne n'aurait pu trouver si le doctorant n'avait pas été en immersion. C'est d'un grand apport pour le monde

professionnel en question, quand bien même les relations avec l'employeur ont été délicates.

Guy Tapie : le cas que j'évoquais dans l'habitat social se passe très bien. Il faut bien sûr qu'il respecte les codes de l'institution sur le plan de la confidentialité des questionnaires et de l'accès aux sources, mais il se débrouille très bien pour le faire. D'autres ne seraient pas dans cette dynamique.

Je constate que toutes les Cifre qui se sont terminées se traduisent par un travail pour les doctorants. Quand on nous demande à quoi cela sert, je me rends compte que 90 à 95 % d'entre eux trouvent un emploi qui correspond à leur formation et à ce qu'ils souhaitent faire.

Des expériences tremplin ?

LAURENT DEVISME : Parmi les cas que vous avez évoqués, avez-vous accompagné des doctorants qui sont allés vers l'enseignement et la recherche, qui ont trouvé des postes statutaires ?

Nadia Arab : La première a soutenu en mai et a eu trois propositions d'embauche deux semaines après ! Cela dit, elle était partie pour plutôt se faire qualifier... elle a fait un super dossier.

On entend parfois dire que la thèse Cifre est une forte contrainte, qu'il n'y a pas de liberté intellectuelle, que l'on est au service du grand capital ou je ne sais quoi. La seule qui a pour l'instant été soutenue était celle qui avait lieu chez les bailleurs : sa thèse est remarquable. Sur le plan de la nature académique de son travail, elle n'a rien à envier à un contrat doctoral et une thèse qui aurait été réalisée dans d'autres conditions.

Je l'avais dit au moment de la soutenance, il n'y a aucune opposition de principe sur la nature scientifique et académique d'une recherche doctorale en Cifre par rapport à un contrat doctoral dès lors que le doctorant joue le jeu.

Catherine Maumi : Concernant les doctorants que j'ai encadrés et qui ont fait leur thèse en Cifre, il leur a été reproché leur manque d'expérience d'enseignement en comparaison avec ceux qui ont des contrats doctoraux et peuvent faire le choix d'heures complémentaires d'enseignement. Cela n'est pas possible en Cifre.

Concernant les jeunes docteurs que j'ai suivies et qui ont fait leur thèse en Cifre, il leur a été très compliqué d'obtenir leur qualification car elles n'avaient pas d'expérience d'enseignement. En effet, comparé à d'autres, leur CV en matière d'enseignement est pauvre.

Guy Tapie : Nous avons passé des *deals* sur le sujet. Pour l'un nous avons négocié avec le conseil départemental 48 heures d'enseignement à l'école d'architecture, en tant qu'intervenant extérieur ; c'est tout de même une expérience d'enseignement (TD ou cours). Pour le cas à Bordeaux Métropole, c'était même plus. Les lettres de commande sont maintenant de 48 heures. Or, elle en faisait 80 par an. Elle avait donc l'expérience.

Je suis certain que certains profils ne seront jamais dans l'enseignement et la recherche. Mais quelles que soient les configurations, quand cela est possible, nous maintenons ce lien avec l'enseignement.

Nadia Arab : J'essaie moi aussi de le faire. S'ils me disent ne pas vouloir aller vers l'enseignement et la recherche, je ne vais pas chercher à leur faire faire des cours, à

leur dire de publier, de communiquer, que tant qu'ils n'ont pas fait trois trucs à l'international, qu'ils ne parlent que français... Par contre, s'ils me disent vouloir être maîtres de conférences, je les accompagne. En l'occurrence, l'étudiante qui est en CDI ne va pas demander la qualification, mais elle a tout à fait le profil pour être maître de conférences.

Des homologues ou des correspondants dans les structures ?

LAURENT DEVISME : Nous avons notamment parlé de la personnalité des doctorants et de leur rôle. S'agissant de votre expérience de rapport aux référents scientifiques dans les organisations, il y a souvent le rôle d'un directeur, mais c'est rarement celui qui sera plus au contact ou en accompagnement dans la structure. Que retirez-vous de ces expériences de dialogue ?

Guy Tapie : Je n'ai finalement jamais trouvé de vrais interlocuteurs. Quand le doctorant avait un problème, il m'en faisait part ; nous nous réunissions avec le directeur ou mais dans la structure, il est vrai que je n'ai jamais pensé à demander un référent.

À l'université de Bordeaux, je ne sais pas si c'est la même chose pour vous, mais depuis maintenant deux ans, ils ont mandaté un service pour préparer et signer toutes les Cifre. Un prestataire de services fait cela au tarif de 3 000 euros par convention, alors que, sincèrement, les conventions sont toutes les mêmes : il suffit de changer le nom ! C'est obligatoire et ils voulaient faire payer cela par le labo. Cela a rué beaucoup dans les brancards mais cela va se faire, c'est la tendance.

Nadia Arab : C'est une externalisation extrêmement coûteuse sur des missions inutiles.

Pour des thèses en sciences exactes ou expérimentales, il peut y avoir des enjeux financiers importants dans la convention.

LAURENT DEVISME : Tu fais allusion aux frais d'environnement. Nous avons notamment parfois de la pression pour dire : « Fais en sorte que la structure finance et contribue au labo ! »

Guy Tapie : C'est ce que m'a demandé le prestataire de services : combien de temps j'y passais, si cela me demandait des déplacements, des participations à des colloques. Il s'agit de budgéter cela à la structure.

Pour l'instant, nous ne sommes pas dans ce cadre de négociation car cela fait des frais supplémentaires pour la structure. Comme nous nous disons qu'ils ne vont jamais donner plus... peut-être qu'ils donneront plus, mais nous nous autocensurons !

Nadia Arab : Cela dépend des structures.

LAURENT DEVISME : J'ai une Cifre qui commence avec une association, Place au vélo. Ils n'ont pas d'argent en plus pour le labo, et cela ne me viendrait pas à l'idée de leur demander.

Guy Tapie : Nous pourrions peut-être demander cela à de grosses structures comme le conseil départemental, Bordeaux Métropole, l'OIN...

Nadia Arab : Nous avons eu 10 000 euros avec le bailleur, mais rien avec l'agence d'archi-urba et l'IPR. Nous n'avons même pas demandé !

LAURENT DEVISME : Et concernant les référents scientifiques dont je vous parlais ?

Nadia Arab : D'après mon expérience, je pense qu'il est important, au niveau de la hiérarchie, que quelqu'un soit au courant, soutienne et valide. C'est un peu le garant. À un moment donné, tu peux te retourner vers quelqu'un qui est en position hiérarchique de grande responsabilité pour dire : « Fichez-lui la paix ! » Cela est important au début mais ce n'est pas avec lui que cela se passe ensuite, et ce n'est pas le référent scientifique.

Concernant les référents scientifiques, les expériences sont variées. Concernant celle qui est en agence de conception lumière, c'est le patron. Il assiste régulièrement aux réunions. Il a un rôle assez positif parce qu'il comprend bien ce qu'elle fait ; il lit ce qu'elle écrit et réagit de manière factuelle.

À l'IPR, le doctorant peut se tourner vers une référente scientifique pour lui demander conseil. Elle a elle-même démultiplié la référence scientifique et ils sont cinq ou six. Quand nous organisons un comité de pilotage, nous sommes neuf autour de la table parce que ce qu'il y fait intéresse plusieurs services et sa thèse sert aussi à organiser des interactions entre les différents services.

Chez le bailleur, la référente scientifique permanente était sa responsable hiérarchique dans l'entreprise, avec qui elle travaillait, qui lui disait d'assister aux réunions, d'aller parler avec le gardien. Elle a aussi assisté au comité de pilotage. C'est le même principe qu'avec l'IPR, c'est-à-dire que nous avons discuté pour faire valider des orientations de la thèse qui interpellaient l'employeur.

Guy Tapie : C'est ce que tu dis : la *staff* peut être au courant. Après, il y a les structures intermédiaires avec lesquelles les doctorants sont en lien et qui ne savent pas du tout ce qu'est une thèse ni quel est le statut du doctorant. Il faut que les doctorants soient assez réactifs dans ce genre de situation. Le fait de n'avoir ne serait-ce qu'un an d'expérience est très différent par rapport à quelqu'un qui sort directement de l'école.

LAURENT DEVISME : Proposez-vous à ces référents scientifiques ou équivalents de participer éventuellement en tant qu'invités au jury de thèse ?

Nadia Arab : Oui !

Guy Tapie : Oui.

Catherine Maumi : Oui, j'invite le directeur du CAUE, qui est toujours extrêmement pertinent.

Guy Tapie : Une personne de la structure était invitée et s'exprimait systématiquement, comme nous tous. Nous prévoyons le tour de table mais cet invité n'a pas le droit de vote.

La fatigue faisant son œuvre — nous échangeons, rappelons-le, après une soutenance et un pot de thèse — et les portes de l'Université étant sur le point de fermer, les quatre directeurs de thèse concluent sur le levier que représentent aujourd'hui les thèses en Cifre afin d'obtenir des financements, s'interrogent sur les manières dont les expertises internes à l'ANRT sont réalisées ainsi que sur les temps d'instruction. Ils se quittent en renouvelant leur intérêt pour ces aventures de suivi doctoral³.

NOTES

1. Laurent Devisme, « Les Aventures insoupçonnées de la thèse en alternance. Entretien avec Claude Maillère et Matthieu Nédonchelle, référents Cifre de thèses en cours », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], « Matériaux de la recherche », 30 janvier 2018, [<http://journals.openedition.org/craup/370>] ; DOI [<https://doi.org/10.4000/craup.370>], consulté le 30 mars 2022.
 2. Laurent Devisme, « La Condition grisante de la Cifre », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], « Matériaux de la recherche », 20 janvier 2020, [<http://journals.openedition.org/craup/3057>] ; DOI [<https://doi.org/10.4000/craup.3057>], consulté le 30 mars 2022.
 3. Cf. le livret produit par le LET-LAVUE, « Le Doctorat en Cifre, une expérience partenariale », Ensa Paris-la Villette, 2021, [en ligne] [<https://let.archi.fr/spip.php?article11563>].
-

AUTEUR

LAURENT DEVISME

Laurent Devisme est professeur à l'Ensa Nantes, UMR AAU-CRENAU.